

La construction sociale de la retraite
Remarques sur le livre de Bernard Friot, *L'enjeu des retraites*, La Dispute, 2010

Jean-Marie Harribey

L'Humanité, 15 juin 2010

Bernard Friot est connu pour théoriser une protection sociale débarrassée des régressions dues aux « réformes » successives. Il a montré l'importance historique de l'émergence et de la consolidation des « institutions salariales », au premier rang desquelles figure la cotisation sociale, qui préparent le dépassement de la subordination inhérente au travail soumis au capital.

La thèse de son dernier livre est que la retraite n'est pas un transfert de valeur produite par les travailleurs actifs vers les retraités, mais représente le salaire rémunérant le travail utile à la société, effectué librement par les retraités auxquels continue d'être reconnue leur qualification. Et la monnaie nécessaire au paiement de ce salaire est créée à l'occasion du crédit accordé aux entreprises capitalistes.

Il va sans dire que tout cela est dérangeant à la fois pour les dogmes libéraux mais aussi pour les arguments en faveur la solidarité intergénérationnelle. Pourtant, cette thèse ne souffre-t-elle pas de contradictions ? Peut-on à la fois soutenir que le salaire est le résultat de rapports de forces sociaux et qu'il est strictement lié à la qualification ? Les retraités créent-ils la valeur économique qui les rémunère, alors qu'ils sont pour la plupart producteurs de simples valeurs d'usage ou bien en état de dépendance physique due à leur âge ? Peut-on dire que la valeur des services non marchands ou les retraites sont incluses dans le prix des marchandises capitalistes, au titre de « la reconnaissance monétaire du travail des retraités en plus de celle du travail de leurs producteurs » ? Friot fait dépendre l'activité productive non marchande et la prétendue activité productive des retraités de l'existence d'entreprises capitalistes dont les banques anticipent l'activité. Or, on n'a pas besoin de secteur capitaliste pour qu'une activité non marchande se développe. Il suffit que la collectivité décide d'y consacrer ressources humaines et matérielles si elles sont disponibles et de retrouver la maîtrise de la monnaie.

B. Friot a raison de refuser que la retraite pourrait être un revenu tiré de l'épargne individuelle, mais son opposition entre revenu et salaire ne tient pas. Le terme de revenu est un terme générique : dans le capitalisme, trois formes essentielles de revenu sont en conflit : le salaire, le profit capitaliste et la rente. La retraite est la partie socialisée du salaire que continuent à percevoir les retraités. Pour défendre cette idée, il n'est pas besoin de récuser la solidarité intergénérationnelle qui est au fondement de la retraite par répartition.

Au-delà de ces questions qui méritent d'être discutées, on est invité à réfléchir sur l'ambivalence du salariat : à la fois aliénation, parce qu'il est le rapport social du capitalisme, et construction politique d'institutions préfigurant ou préparant son dépassement. Il n'est pas l'un ou l'autre exclusivement, il est les deux. Friot survalorise peut-être le second. Le débat reste donc ouvert.¹

¹ Voir <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/retraites/debat-friot.pdf>